

LE MONTRÉALESTOIS

Juillet 2015

Ville de Montréal-Est



Prochaine séance du
Conseil municipal :
19 août 2015

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE MICHELINE-GAGNON

Lundi et jeudi : 10 h à 20 h
Mardi, mercredi et
vendredi : 10 h à 17 h 30

HORAIRE HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi :
7 h 30 à 12 h et de
12 h 45 à 17 h
Fermé le vendredi.

L'herbe à poux Ça s'arrache!

Vers la mi-juillet, les fleurs de l'herbe à poux produisent du pollen, responsable du rhume des foins chez les personnes allergiques. Nous vous rappelons qu'afin d'améliorer la santé respiratoire des personnes allergiques, il est important d'arracher ou de tondre les plants d'herbe à poux avant que le pollen soit libéré, soit avant la fin de juillet. Une fois arraché ou coupés, les plans fanent en quelques minutes. Ils peuvent être jetés aux ordures. Il n'est pas recommandé de les déposer au compost, car les graines d'herbe à poux peuvent le contaminer. Il est recommandé de répéter l'arrachage à la mi-août.

LE MOT DU MAIRE

Lors de votre prochaine visite à l'Hôtel de ville pour assister au conseil municipal, vous verrez une addition qui vous rappellera le passé de notre ville. En effet, nous avons dévoilé récemment un « Mur des élus », qui honore la mémoire de chaque élu depuis la fondation de Montréal-Est, en juin 1910; le dévouement de chacun d'entre eux est enfin souligné pour notre mémoire collective.

Votre conseil municipal sait mieux que quiconque comment il est difficile de plaire à tous, et un bon exemple est le projet pilote permettant aux propriétaires de chiens de circuler dans les parcs avec leur animal. La moitié d'entre vous s'en réjouit, tandis que l'autre moitié est déçue. Le mot clé, ici, est « projet pilote ». Nous faisons un essai jusqu'au 20 septembre prochain, après quoi nous évaluerons les résultats. Soyez assurés que le processus se fera dans la plus grande diligence; en attendant, nous vous demandons de réfléchir à la question afin de valider ou non votre première opinion. Peut-être verrez-vous la situation sous un nouveau jour!

Vous avez été nombreux à nous demander d'intercéder à propos des nouveaux tarifs de la rampe de mise à l'eau de Pointe-aux-Trembles. Nous sommes à tenter de trouver une solution avec l'arrondissement pour l'an prochain, puisqu'il est malheureusement trop tard pour cette année. Il nous est impossible de vous garantir que nous arriverons à une entente avec Pointe-aux-Trembles, mais nous y travaillons ardemment.

L'été passe trop vite, mais il reste de belles occasions de vous divertir avec nous, que ce soit le jeudi avec la danse en ligne, le vendredi-cinéma, ou les spectacles du 15 et 22 août sous le chapiteau. L'événement majeur demeure l'épluchette de la Ville de Montréal-Est le 1^{er} août prochain dès midi, une des plus belles occasions qui soient de rencontrer vos voisins Montréalais. Le maïs sera servi dès 17 h, et le spectacle en soirée est des plus prometteurs – à ne pas manquer!
Je vous souhaite une magnifique fin d'été.

A word from the mayor

The next time you attend the Council meeting, you will see that we added our "Mur des élus" in the back of the room. It is our way to pay homage to the elected officials who devoted time and effort for our Town since its foundation in 1910. **Until** September 20, a pilot project is underway in all parks, allowing dog owners to walk their animal in the parks' trails. After this date, we will study the results and see the direction that should be taken on this matter. Until then, whether you're for or against this measure, we ask for your understanding of the other side; after all, it is a democratic process! **While** we can't promise a solution will be found, we're working hard at reaching some sort of arrangement for boat owners wishing to use the Pointe-aux-Trembles boat ramp at a reasonable rate for next year; we'll let you know the result. **Our** annual corn on the cob party will be held on August 1 behind City Hall, don't miss this highly popular event, a wonderful time to meet with your neighbors and have fun!

Robert Coutu
Maire de Montréal-Est
Mayor of Montréal-Est

ON ÉPLUCHE LE BLÉ D'INDE LE 1^{er} AOÛT PROCHAIN!



C'est le 1^{er} août prochain que se tiendra l'épluchette de blé d'Inde de la Ville de Montréal-Est, au parc René-Labrosse. L'épluchette est sans contredit l'événement le plus attendu de l'été à Montréal-Est. Montréalais et Montréalais, passez le mot à vos nouveaux voisins, pour qu'ils fassent connaissance avec cette magnifique tradition de notre ville!

Maquillage pour enfants, jeux gonflables, animations diverses, voilà ce qui est au programme. Le blé d'Inde sera servi dès 17 h et sera suivi à 19 h 30 du spectacle du groupe Lipstick Rodéo.

BACS POUR FINES HERBES

Les organismes Au pignon de l'Est et Action Secours Vie d'Espoir, en collaboration avec la Ville de Montréal-Est, ont mis en place pour les citoyens des bacs de fines herbes. En effet, ces bacs sont disponibles, pour les citoyens désirant avoir des fines herbes fraîches, au coin de l'avenue Marien et de la rue Prince-Albert. Le second bac est situé au parc Montréal-Est, sur la rue Notre-Dame près de l'avenue David. Félicitations pour la belle initiative!

A NE PAS MANQUER CET ÉTÉ!

Tous les jeudis jusqu'au 20 août : Danse en ligne dans le chapiteau du parc René-Labrosse avec monsieur Réjean Moineau de 19 h à 22 h.

Tous les vendredis jusqu'au 28 août : Les vendredis-cinéma pour toute la famille. Les films sont présentés à la tombée du jour dans le chapiteau du parc René-Labrosse. Relâche le 31 juillet.

Et finalement deux samedis du mois d'août : Le 15 août, spectacle du Five Minute Major et invités et le 22 août, spectacle de Richard Blouin et ses musiciens.



MAGASIN PARTAGE SCOLAIRE 2015

L'organisme Action Secours Vie d'Espoir offre à chaque année la possibilité aux parents qui ont des enfants fréquentant les écoles de Montréal-Est et de Pointe-aux-Trembles une aide pour la rentrée scolaire.

Vous devez prendre un rendez-vous auprès de madame Pellerin au 514 564-5295 du mardi au jeudi entre 9 h 30 et 16 h.

Le coût est de 10 \$ et est payable lors de l'inscription. Cette année, le magasin-partage scolaire aura lieu le jeudi 20 août.

Il est important de rappeler que le magasin-partage est réservé exclusivement aux résidents de Montréal-Est et de Pointe-aux-Trembles.

Inscriptions

Association du hockey mineur de Montréal-Est

Les inscriptions pour la saison 2015-2016 du hockey mineur de Montréal-Est se tiendront les 6 et 13 août prochains de 18 h 30 à 20 h 30, dans le hall d'entrée du Centre récréatif Édouard-Rivet.

Ne manquez pas l'occasion d'inscrire vos jeunes joueurs!

FÊTE DE RUE - ARTISANS RECHERCHÉS

Le 12 septembre prochain se tiendra la Fête de rue de Montréal-Est sur l'avenue Broadway, entre les rues Notre-Dame et Prince-Albert. Pour une troisième année, le marché aux puces se tiendra dans le cadre de l'événement Fête de rue sur l'avenue Broadway. Plusieurs divertissements vous seront offerts, et il y aura de tout pour tous. Si vous fabriquez des objets d'artisanat ou cuisinez des produits du terroir, vous pouvez louer un emplacement dans une section prévue à cet effet au coût de 16 \$, et louer une table (facultatif) au coût de 11 \$. Les taxes s'ajoutent à ces deux montants. Pour plus d'information, veuillez composer le 514 905-2000 ou faire parvenir un courriel à : communications@montreal-est.ca

Interdiction de stationnement : À respecter en tout temps

Le balai est passé dans votre rue et vous stationnez votre voiture avant que l'interdiction de stationnement soit terminée?

Assurez-vous de respecter cette période, même si le balai de rue est passé. Nous pourrions avoir à repasser encore, ou désirer profiter de cette période pour effectuer quelques travaux mineurs. Un peu de patience vaut mieux qu'un constat d'infraction!

Important projet pilote dans les parcs de Montréal-Est

Du 20 juillet au 20 septembre, la Ville de Montréal-Est met en place un projet pilote relatif à la présence de chiens dans ses parcs. Ainsi, les chiens peuvent circuler en laisse dans les sentiers de tous les parcs. Leur présence demeure toutefois interdite sur les espaces gazonnés. La réussite de ce projet pilote dépendra du respect, par tous les propriétaires de chiens, des conditions imposées.

ACTIVITÉS AQUATIQUES PROGRAMME DE COMPENSATION

Suite à la fermeture de la piscine du Centre récréatif Édouard-Rivet, les citoyens désirant s'inscrire à des cours ou activités aquatiques offerts à Montréal-Est à l'hiver et au printemps 2015 seront éligibles à une compensation monétaire. Ainsi, sur présentation de leur reçu d'inscription, d'une preuve de résidence et du programme de l'installation où ils sont inscrits, ils recevront un montant représentant la différence entre le coût d'inscription pour non-résident et le coût pour résident de la ville où ils se sont inscrits. Pour obtenir ce remboursement, il suffit de présenter les pièces justificatives aux Services citoyens, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Un chèque leur sera posté dans les quarante-cinq (45) jours suivant la demande de remboursement.

BONNES VACANCES À TOUS LES CITOYENS

Soyez prudents dans vos déplacements,
nous tenons à vous!



Réalisation : Francine McKenna, directrice - communications, culture et communauté

Coordination : Marie-Claude Bonnasserre

Une production de la direction des communications, de la culture et de la communauté

514 905-2000

communications@montreal-est.ca

Ville de Montréal-Est 11370, rue Notre-Dame, 5^e étage, Montréal-Est (Québec) H1B 2W6 Tél : 514 905-2000

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est interdite sans autorisation écrite préalable.